



Réponse de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale à la question parlementaire n° 229 du 25 janvier 2024 de l'honorable Député Monsieur Mars Di Bartolomeo

J'aimerais dès lors savoir de Madame la ministre si et comment le Luxembourg entend participer à cette alliance ?

Le Luxembourg suivra les travaux consultatifs de cette alliance au travers de sa représentation au sein du Board de la DG HERA¹.

Dans le cadre de l'implémentation du mandat étendu de l'agence européenne des médicaments (EMA)², le Luxembourg participe au « groupe de pilotage exécutif sur les pénuries des médicaments »³ créé au sein de l'EMA afin d'assurer une réaction rapide en cas d'événement majeur et de coordonner les actions urgentes mises en œuvre dans l'Union européenne (UE) en ce qui concerne la gestion des problèmes liés à l'approvisionnement en médicaments. Le Luxembourg participe également activement au Groupe de travail point de contact unique (SPOC) sur les pénuries de médicaments qui est chargé de surveiller et de signaler les événements susceptibles d'affecter l'approvisionnement en médicaments dans l'UE.

Quels seront les moyens dont disposera cette initiative?

La Commission Européenne identifiera les défis industriels, les priorités d'action et les solutions politiques possibles au problème des pénuries de médicaments critiques dans l'UE.

L'Alliance est un mécanisme consultatif qui servira également de réseau pour accélérer la mise en œuvre de l'action de l'UE dans ce domaine. S'appuyant sur la liste de l'Union des médicaments critiques publiée par l'Agence européenne des médicaments en décembre 2023, elle se concentrera sur les médicaments présentant le risque de pénurie le plus élevé et l'impact le plus important sur les systèmes de soins de santé et les patients.

Les membres de l'Alliance collaboreront au sein de groupes de travail thématiques pour élaborer des recommandations autour de sujets prioritaires qui pourraient inclure le renforcement des capacités de fabrication dans l'UE, le stockage stratégique, les achats et autres outils, la diversification de l'approvisionnement, les partenariats internationaux et la coopération, ainsi que le partage des données et la transparence.

¹ Health Emergency Preparedness and Response Authority

² Règlement (UE) 2022/123 du Parlement européen et du Conseil du 25 janvier 2022 relatif à un rôle renforcé de l'Agence européenne des médicaments dans la préparation aux crises et la gestion de celles-ci en ce qui concerne les médicaments et les dispositifs médicaux

³ 'Medicine Shortages Steering Group' ou MSSG en anglais



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

Il est prévu que l'Alliance publie, sur la base de ces travaux, un rapport stratégique pour la fin de l'année 2024.

Luxembourg, le 16 février 2024

La Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,

(s.) Martine DEPREZ